

**Registre des délibérations 1888 – 1902**

**Maire : GENTIL Arthur**

**Adjoint : BOURESCHE Edouard**

**Conseillers :**

- **BOURESCHE Jacques**
- **AUBERT Léon**
- **LECOEUR Etienne**
- **DELACOUR Hippolyte**
- **BOUCHER Joseph**
- **BOURESCHE Henri**
- **BOUCHER Jean François**
- **AUBERT Athanase**
- **BOSSU Eloi**
- **PICHARD Auguste**

**Séance du 10 juin 1888**

- Demande à l'administration de revenir à l'ancien tarif des prestations qui fixait la journée de prestation pour homme à 2,50 f (au lieu de 2 f)
- Vote pour désigner les membres de la commission scolaire :
  - BOURESCHE Jacques 11 voix
  - BOUCHER Jean François 11 voix
  - PICHARD Auguste 11 voix

**Séance du 15 juillet 1888**

- Compte de gestion 1887 du maire : Recettes 19 192,40 f et dépenses 16 332,42 f
- Compte de gestion 1887 du percepteur (DEBRAY Albert receveur percepteur municipal) : Recettes 11 988,50 f et dépenses 16 332,42 f soit un excédent de dépenses de 4 342,92 f ⇒ le résultat définitif de 1886 ayant présenté un excédent de recettes de 7 203,90 f ⇒ L'exercice 1887 présente un excédent de recette de 2 859,98 f
- Chemins vicinaux : 3 journées de prestations dont le produit est évalué à 3 116 f
- Budget primitif 1889 : Recettes et dépenses 10 200 f (après avoir retiré la proposition de 200 f pour le desservant) – les principales dépenses
  - 450 f traitement du secrétaire de mairie
  - 50 f frais de bureau
  - 50 f frais de registre de l'état civil
  - 260 f traitement du receveur municipal
  - 220 f frais de perception sur centimes communaux
  - 800 f traitement du garde champêtre
  - 200 f loyer et entretien de la maison commune
  - 100 f salaire du monteur de l'horloge
  - 150 f entretien des aqueducs, puits et mares
  - 150 f entretien des rues et pavés
  - 85 f entretien des pompes à incendie

- 3 446 f entretien des chemins vicinaux (centimes et prestations)
- 300 f salaire du cantonnier (voirie urbaine)
- 400 f salaire du cantonnier (voirie vicinale)
- 75 f soins donnés à la mairie et sonnerie de la cloche de la mairie
- 10 f somme allouée pour le certificat d'étude
- 200 f secours au Comité de Charité 20 f solde des tambours aux sapeurs pompiers
- 50 f pensions d'aliénés à la charge de la Commune
- 50 f emplois du 1/3 revenant aux pauvres dans les concessions du cimetière
- 35 f contingent de la Commune dans la dépense des enfants trouvés
- 30 f indemnité du médecin des pauvres
- 1 100 f traitement des instituteurs
- 300 f supplément au traitement des instituteurs
- 100 f entretien des maisons d'école
- 60 f prix, achat des livres
- 85 f chauffage et éclairage des salles de classe et cours d'adultes
- 100 f indemnité pour les cours d'adultes
- 300 f réparations églises et presbytère
- 50 f entretien des cimetières
- 120 f indemnité aux sapeurs pompiers
- 120 f loyer du logement du garde champêtre
- Imposition extraordinaire : 4 158 f
- Chapitre additionnel 3 180,48 f ainsi répartis
  - 59,49 f travaux sur chemins
  - 20 f achat de livres pour la bibliothèque scolaire
  - 225,30 f dépenses imprévues
  - 1 400 f solde des dépenses de la recouverture de l'église
  - 300 f réparation de la mare Tuppin
  - 300 f achat d'un grillage pour la mare Tuppin
  - 300 f achat de matériaux pour la mare Tuppin
  - 200 f complément de salaire au cantonnier
  - 25 f indemnité au secrétaire pour mutations
  - 350,69 f réparations au presbytère

### **Séance du 12 août 1888**

- Projet de modification au service médical gratuit concernant la solde des médecins :  
Abonnement fixé à 0,20 f par tête d'habitants ⇒ Refus

### **Séance du 7 octobre 1888**

- Augmentation du salaire du receveur : 33 f soit 293 f (au lieu de 260 f)

### **Séance du 4 novembre 1888**

- Listes des répartiteurs titulaires et suppléants pour 1889 :  
⇒ Titulaires
  - AUBERT Athanase cultivateur
  - BOURESCHE Jacques cultivateur
  - BOUCHER Joseph cultivateur
  - AUBERT Léon cultivateur

- BOURESCHE Henri cultivateur
  - BOUCHER Jean François propriétaire
  - LEGER Casimir propriétaire à Livilliers
  - BUFFET propriétaire à Livilliers
  - AUBERT Eloi propriétaire à Auvers
  - PIEDELEU Auguste propriétaire à Auvers
- ⇒ Suppléants
- BOUCHER Ambroise cultivateur
  - PICHARD Auguste cultivateur
  - LECOEUR Etienne cultivateur
  - VEZEL Pierre cultivateur
  - BOURESCHE Cyrille cultivateur
  - LETULLE Athanase cultivateur
  - LALY Ferdinand propriétaire à Génicourt
  - CHANTEPIE Charles propriétaire à Génicourt
  - BRISSET Eugène propriétaire à Pontoise
  - BOURESCHE Jules propriétaire à Pontoise
  - Dépenses sur les chemins vicinaux : 3 846 f ainsi répartis
    - 1 450 f fourniture de matériaux
    - 400 f salaire du cantonnier
    - 200 f salaire de journaliers
    - 1 710 f contingent des chemins de grande communication et des chemins ruraux
    - 86 f dépenses imprévues
  - Secours aux indigents durant la mauvaise saison : Les sommes portées au budget seront suffisantes
  - Service médical gratuit liste des indigents : 8 personnes dont 6 femmes
  - Vote de 12 f pour le service médical gratuit soit 1,50 f par tête d'indigent admis pour l'abonnement au médecin
  - 4 personnes recevront des dons en nature du Comité de Charité : 2 kg de pain et 1 f de viande par semaine dont 3 durant toute l'année et 1 pendant les 4 mois d'hiver
  - Nomination au Comité de Charité : Aucun nom laissé en blanc ???
  - Révision des listes électorales : Commission des révision AUBERT Athanase et commission des réclamations AUBERT Léon et BOUCHER Jean François

### **Séance du 6 février 1889**

- Dépenses scolaires
  - ⇒ Des écoles primaires communales : 1 100 f
    - 200 f traitement fixe de l'instituteur titulaire
    - 390 f traitement éventuel
    - 510 f complément pour former le traitement minimum
  - ⇒ Classe d'adultes : 150 f
    - 100 f indemnité à l'instituteur
    - 50 f frais de chauffage et d'éclairage
  - ⇒ Dépenses auxquelles le département et l'Etat ne sont pas tenus de subvenir : 355 f
    - 300 f Pour l'instituteur titulaire
    - 20 f entretien du mobilier des classes
    - 35 f chauffage des classes

## Séance du 10 juin 1889

- Compte administratif 1888: Recettes 13 936,52 f et dépenses 11 891,45 f
- Compte de gestion du receveur 1888 : Recettes 11 076,54 f et dépenses 11 891,45 f  
⇒ compte tenu du résultat positif de 1887 le résultat définitif de 1888 est excédentaire de 2 045,07 f
- Chemins vicinaux : 3 994 f
- Budget primitif 1890 : recettes et dépenses 10 200 f (sans le supplément au desservant) et pour les principales dépenses
  - 450 f traitement du secrétaire de mairie
  - 50 f frais de bureau
  - 50 f frais de registre de l'état civil
  - 260 f traitement du receveur municipal
  - 220 f frais de perception sur les centimes communaux
  - 700 f traitement du garde champêtre
  - 200 f loyer et entretien de la maison commune
  - 100 f salaire du monteur de l'horloge
  - 150 f entretien des puits et mares
  - 150 f entretien des rues et pavés
  - 85 f entretien des pompes à incendie
  - 3 594 f entretien des chemins vicinaux (centimes et prestations)
  - 300 f salaire du cantonnier voirie urbaine
  - 400 f salaire du cantonnier voirie vicinale
  - 10 f somme alloué pour le concours cantonal
  - 75 f soins donnés à la mairie et sonnerie de la cloche de la mairie
  - 250 f secours au Comité de Charité
  - 50 f pensions d'aliénés à la charge de la Commune
  - 50 f emploi du 1/3 revenant aux pauvres dans les concessions du cimetière
  - 35 f contingent de la commune dans la dépense des enfants trouvés
  - 12 f indemnité aux médecins des pauvres
  - 1 100 f traitement de l'instituteur
  - 100 f entretien des maisons d'école
  - 60 f prix, achat des livres
  - 85 f chauffage et éclairage des salles de classe et cours d'adultes
  - 100 f indemnité pour cours d'adulte
  - 300 f réparations église et presbytère
  - 50 f entretien du cimetière
  - 120 f indemnités aux sapeurs pompiers
  - 130 f loyer du logement du garde champêtre
  - 50 f fêtes publiques
  - 219 f dépenses imprévues
- Imposition extraordinaire : 4 010 f
- Budget supplémentaire pour 1889 :
  - ⇒ Recettes : 2 049,07 f
    - 2 047,07 f excédent 1888
    - 4 f reste à payer sur 1888
  - ⇒ Dépenses : 2 049,07 f
    - 166,97 f travaux sur chemins
    - 256,83 f dépenses imprévues
    - 1 500 f réparations rues et pavés

- 25 f indemnité au secrétaire pour mutations
- 100,27 f réparation des cabinets d'aisance de l'école

### **Séance du 23 juin 1889**

- Admission des petites filles à l'école publique des garçons : vote à bulletins secrets par 10 voix contre et 2 pour ⇒ Refus

**A noter tout le paragraphe concernant cette décision est rayée dans le registre**  
**Rappelons à cet égard que l'institution Sainte – Marie créée en 1875 était ouverte à**  
**l'éducation des filles**  
**La municipalité n'ayant jamais créée de classe pour les filles dans l'école publique :**  
**voir les Conseils d'août 1867 – janvier 1868 et novembre 1876**

### **Séance du 8 juillet 1889**

- De nouveau le Préfet demande la création d'une école de filles :  
 « Considérant que la reconnaissance du caractère d'école mixte serait de nature à entraîner des dépenses à la charge de la Commune ;  
 Considérant qu'actuellement, Monsieur l'instituteur est autorisé à recevoir les jeunes filles dans son école, conformément à la lettre de Monsieur l'inspecteur primaire en date du 15 mars 1887, lettre qui a été portée à la connaissance des familles par voie d'affiche ;  
 Considérant que cette faculté paraît sauvegarder la liberté des pères de famille et qu'un seul du reste en a usé jusqu'à ce jour ;  
 Est d'avis qu'il n'y a pas lieu, dans l'état, de changer le caractère de l'école communale d'Ennery »

### **Séance du 14 août 1889**

- Personne ne prenant la parole, la séance est close

### **Séance du 1<sup>er</sup> septembre 1889**

- Le Sous Préfet signale que le budget de 1889 ne tient pas compte de l'augmentation prévue pour le traitement du receveur municipal : 36,30 f seront prélevés sur la rubrique des dépenses imprévues

### **Séance du 27 octobre 1889**

- Ecole mixte :  
 « Par arrêté en date du 10 septembre, Monsieur le Ministre de l'instruction publique et des beaux arts a approuvé la décision du Conseil Départemental de l'Instruction Primaire, en date du 31 juillet dernier, qui transforme en école mixte l'école spéciale des garçons de la Commune d'Ennery,  
 Monsieur l'inspecteur primaire par lettre du 16 octobre courant, invite le maire à porter cette décision à la connaissance des familles,  
 Monsieur l'instituteur d'Ennery a adressé une lettre à l'inspecteur primaire, pour lui proposer comme maîtresse de travaux à l'aiguille Madame CHARLOT son épouse,

Cette lettre à été soumise à Monsieur le Maire en vue d'obtenir son avis favorable, »  
« Les motifs que le Conseil a invoqués, pour s'opposer à cette transformation existent toujours ; Il n'y a qu'une enfant dont les parents réclament l'admission à l'école mixte, car pour arriver à ce chiffre de deux enfants dont parle M CHARLOT, l'instituteur, dans sa lettre à M l'inspecteur primaire, il faut faire entrer en ligne de compte, Mademoiselle CHARLOT sa fille, qui a toujours fréquenté l'école dirigée par son père,  
La transformation de l'école spéciale des garçons en école mixte, entraîne la nomination d'une maîtresse de couture qui n'aura donc qu'une seule élève »  
« Considérant que l'Assemblée Municipale est impuissante à défendre les intérêts qui lui sont confiés,  
Le Conseil proteste contre la décision de la Commission Départementale d'Instruction Primaire »

### **Séance du 10 novembre 1889**

- Désignations des répartiteurs
- ⇒ Titulaires
  - AUBERT Thomas cultivateur
  - BOURESCHE Jacques cultivateur
  - BOUCHER Joseph cultivateur
  - AUBERT Léon cultivateur
  - BOURESCHE Henri cultivateur
  - BOUCHER Jean François propriétaire
  - LEGER Casimir propriétaire à Livilliers
  - BUFFET propriétaire à Livilliers
  - AUBERT Eloi propriétaire à Auvers
  - PIEDELEU Auguste propriétaire à Auvers
- ⇒ Suppléants
  - BOUCHER Ambroise cultivateur
  - PICHARD Auguste cultivateur
  - LECOEUR Etienne cultivateur
  - VEZEL Pierre cultivateur
  - BOURESCHE Cyrille cultivateur
  - LETULLE Athanase cultivateur
  - LALY Ferdinand propriétaire à Génicourt
  - CHANTEPIE propriétaire à Génicourt
  - BRISSET Eugène propriétaire à Pontoise
  - BOURESCHE Jules propriétaire à Pontoise
- Secours aux indigents durant la mauvaise saison : Les sommes portées au budget seront suffisantes
- 4 personnes recevront des secours en nature 2 kg de pain et 1 f de viande par semaine pour 3 d'entre elles durant toute l'année et pour la dernière durant les 4 mois d'hiver seulement
- Liste des indigents pour le service médical gratuit : 9 personnes dont 6 femmes ⇒ coût 13,50 f (1,50 f par personne)
- Délégués pour les listes électorales : AUBERT Athanase pour la commission de révision et AUBERT Léon et BOUCHER Jean François pour la commission des réclamations
- Compte de gestion du receveur pour 1889 (jusqu'à septembre) : Recettes 5 442,54 f et dépenses 9 315,19 f

- Augmentation de 1/10<sup>ème</sup> du traitement du receveur

#### **Séance du 29 décembre 1889 (à deux heures de relevée)**

- Le Conseil n'étant pas en majorité (5 présents y compris le maire) la séance est annulée (la séance a été rédigée sur le registre, elle concernait la désignation des délégués pour les élections sénatoriale et le paragraphe a été « bâtonné » (rayé) par le maire)

#### **Séance du 31 décembre 1889 (à deux heures de relevée)**

- Désignation des délégués pour les élections sénatoriales : vote à bulletin secret  
⇒ Titulaires : MM GENTIL (maire) et BOURESCHE (adjoint)  
⇒ Suppléant : BOURESCHE Jacques

#### **Séance du 23 février 1890 (à deux heures du soir)**

- **Suite aux opérations électorales du 9 février 1890, installation du nouveau Conseil :**
  - **BOURESCHE Edouard**
  - **BOURESCHE Jacques**
  - **AUBERT Léon**
  - **GENTIL Arthur**
  - **DELACOUR Hippolyte**
  - **BOUCHER Joseph**
  - **AUBERT Athanase**
  - **BOUCHER Jean François**
  - **LECOEUR Etienne**
  - **BOURESCHE Henri**
  - **PICHARD Auguste**
  - **BOSSU Eloi**
- **Election du maire Présidence du plus âgé DELACOUR Hippolyte : GENTIL Arthur est élu avec 11 voix**
- **Election de l'adjoint : BOURESCHE Edouard est élu avec 11 voix**

#### **Séance du 2 mars 1890**

- « L'ordre du jour ne portant aucune question à la discussion du Conseil et aucun des membres présents ne demandant la parole pour des questions particulières, le Président a déclaré la séance close »

#### **Séance du 15 juin 1890**

- **Compte administratif : Recettes 12 422,30 f et dépenses 8 785,52 f**
- **Compte de gestion du receveur pour 1889 Recettes 10 377,23 f et dépenses 8 785,52 f soit un excédent de 1 591,71 f ⇒ le résultat définitif de 1888 étant de + 2 045,07 f l'excédent total est donc de 3 636,78 f**
- **Chemins vicinaux : 3 journées de prestations évaluées à 3 252 f**

- Budget primitif pour 1891 : Recettes et dépenses 9 109 f (après avoir rejeté le supplément pour le receveur par 9 voix contre 2) – principales dépenses
  - 450 f traitement du secrétaire de mairie
  - 50 f frais de bureau
  - 50 f frais de registre de l'état civil
  - 296,30 f traitement du receveur municipal
  - 220 f frais de perception sur centimes communaux
  - 700 f traitement des gardes champêtres
  - 5 f frais de confection du rôle de la taxe municipale sur les chiens
  - 200 f loyer et entretien de la maison commune
  - 100 f salaire du monteur d'horloge
  - 150 f entretien des puits et mares
  - 150 f entretien des rues et pavés
  - 85 f entretien des pompes à incendie
  - 3 582 f entretien des chemins vicinaux (centimes et prestations)
  - 300 f salaire de cantonnier (voirie urbaine)
  - 400 f salaire du cantonnier (voirie vicinale)
  - 75 f soins donnés à la mairie et sonnerie
  - 250 f secours au Comité de Charité
  - 50 f pensions d'aliénés à la charge de la Commune
  - 50 f emploi du 1/3 revenant aux pauvres dans les concessions de terrains
  - 35 f contingent de la Commune dans la dépense des enfants trouvés
  - 100 f entretien des maisons d'école
  - 85 f chauffage et éclairage des classes
  - 300 f supplément du traitement de l'instituteur
  - 60 f prix, achats des livres
  - 100 f indemnité pour les cours d'adultes
  - 300 f réparations église et presbytère
  - 50 f entretien des cimetières
  - 130 f loyer du garde champêtre
  - 120 f indemnité aux sapeurs pompiers
  - 50 f fêtes publiques
  - 198,70 f dépenses imprévues

**A noter : le traitement de l'instituteur voté traditionnellement en février de l'année et ensuite reporté au budget qui était de 1 100 f en 1889 a disparu pour 1890**

- Budget additionnel : 3 636,78 f sera ainsi réparti
  - 450,77 f travaux sur chemins
  - 2 549,23 f pavage de la rue de la Croix
  - 25 f indemnité au secrétaire pour travaux de mutation
  - 611,78 f dépenses imprévues
- Examen du devis pour le pavage de la rue de la Croix : 3 042,82 f



### Séance du 15 août 1890

- Le puits dit du Regard n'a plus de raison d'exister puisqu'il est en partie comblé par des immondices : suppression, les matériaux de démolition et le terrain seront vendus
- Demande à 46 propriétaires (liste en marge du registre) d'abandonner, au profit de la Communes, leurs droits de chasse : accord des propriétaires ⇒ le maire fera le nécessaire pour que la Commune puisse en tirer profit
- Le prix de la carte de chasse, délivrée par la mairie, pour chasser sur ces terrains est fixé à 25 f pour la période 1890 – 1891 «les huit premiers jours on ne pourra chasser que muni de cette carte. Passé ce délai il sera délivré, à la mairie, des cartes au prix de 2 f, valables seulement pour 1 jour.

### Séance du 9 novembre 1890

- Désignation des répartiteurs  
⇒ Titulaires :
  - AUBERT Athanase cultivateur
  - BOURESCHE Jacques cultivateur
  - BOUCHER Joseph cultivateur
  - AUBERT Léon cultivateur
  - BOURESCHE Henri cultivateur
  - BOUCHER Jean François propriétaire
  - LEGER Casimir propriétaire à Livilliers
  - BUFFET propriétaire à Livilliers
  - AUBERT Eloi propriétaire à Auvers
  - PIEDELEU Auguste propriétaire à Auvers
- ⇒ Suppléants :
  - BOUCHER Ambroise cultivateur
  - PICHARD Auguste cultivateur
  - LECOEUR Etienne cultivateur
  - VEZEL Augustin cultivateur
  - BOURESCHE Cyrille cultivateur
  - LETULLE Athanase cultivateur
  - LALY Ferdinand propriétaire à Génicourt
  - CHANTEPIE Charles propriétaire à Génicourt
  - BRISSET Eugène propriétaire à Pontoise
  - BOURESCHE Jules propriétaire à Pontoise
- Secours aux indigents durant la mauvaise saison : Les ressources portées aux budget seront suffisantes
- Membre du Comité de Charité : DELACOUR
- Secours en nature 2 kg de pain et 1 f de viande par semaine pour 3 personnes durant toute l'année et pour une autre pendant les 4 mois d'hiver seulement
- Service médical gratuit : 9 personnes dont 7 femmes ⇒ vote pour ces 9 personnes 13,50 f pour verser au département (1,50 f par personne)
- Révision de la liste électorale : AUBERT Athanase commission de révision et AUBERT Léon et BOUCHER Jean François pour la commission des réclamations
- Lettre du Conseil Général qui appelle l'attention des Conseils « sur le projet de métropolitain présenté par la Compagnie du Nord, pour lequel ledit Conseil Général a

émis le 21 août 1890 un vœu invitant les Pouvoirs Publics à approuver le projet en question : Ennery appuie le vœu du Conseil Général de Seine et Oise

### **Séance du 30 novembre (à deux heures de relevée)**

- Election des délégués titulaires aux élections sénatoriales : Elus GENTIL Arthur maire (10 voix) et BOURESCHE Edouard adjoint (10 voix)
- Election du délégué suppléant aux élections sénatoriale : 3 tour de scrutin élu BOURESCHE Jacques (5 voix)

### **Séance du 8 février 1891**

- Le Conseil n'ayant aucun sujet à son ordre du jour et aucune proposition particulière n'étant faite par les membres présents, la séance est close

### **Séance du 7 juin 1891**

- Compte administratif : Recettes 13 560,02 f et dépenses 10 932,72 f
- Compte de gestion du receveur : Recettes mêmes chiffres
- Chemins vicinaux : 3 808 f dont
  - 1 292 f grande vicinalité : acquittement des contingents des chemins de grande communication
  - 1 950 f entretien des chemins 1, 2, 3 et 4
  - 500 f salaires des cantonniers ou journaliers
  - 66 f dépenses diverses
- Budget primitif 1892 : 9 050 f en recettes et dépenses et pour les principaux postes de dépenses
  - 450 f traitement du secrétaire de mairie
  - 50 frais de bureau
  - 50 f frais de registre de l'état civil
  - 296 f traitement du receveur municipal
  - 220 f frais de perception sur centimes communaux
  - 700 f traitement du garde champêtre
  - 200 f loyer et entretien de la maison commune
  - 100 f salaire du monteur d'horloge
  - 200 f entretien des fontaines, puits et mares
  - 150 f entretien des rues et pavés
  - 85 f entretien des pompes à incendie
  - 3 408 f entretien des chemins (centimes et prestations)
  - 300 f salaire du cantonnier (voirie urbaine)
  - 400 f salaire du cantonnier (voirie vicinale)
  - 75 f soins donnés à la mairie et sonnerie de la cloche de la mairie
  - 250 f secours au Comité de Charité
  - 50 f pensions d'aliénés à la charge de la Commune
  - 50 f emploi du 1 /3 revenant aux pauvres dans le produit des concessions de terrains
  - 35 f contingent de la commune dans la dépense des enfants trouvés
  - 100 f entretien des maisons d'école
  - 85 f chauffage et éclairage des salles de classes et cours d'adultes
  - 300 f supplément du traitement de l'instituteur
  - 60 f prix, achat des livres

- 100 f indemnité pour cours d'adultes
- 300 f réparations église et presbytère
- 50 f entretien des cimetières
- 150 f indemnités aux sapeurs pompiers
- 130 f loyer du logement du garde champêtre
- 50 f fêtes publiques
- 263 f dépenses imprévues
- Budget additionnel 1891 : 2 627,30 f
- 237,77 f travaux sur chemins
- 150 f entretien rues et pavés
- 21,75 f emploi du 1/3 revenant aux pauvres sur les concessions des terrains
- 100 f entretien de la maison d'école
- 249,23 f pavage de la rue de Paris
- 25 f indemnité au secrétaire pour mutation
- 100 f indemnité au secrétaire pour dénombrement de 1891
- 400 f achat d'une horloge communale
- 1 000 f pavage des rues de la Commune
- 343,55 f construction d'un caveau provisoire
- Imposition extraordinaire : 4 211 f
- Classement général des établissements d'enseignement primaire (décret du 27 mai 1888) :  
« Considérant que la Commune d'Ennery est peuplée de 482 habitants et qu'elle possède depuis longtemps une école de garçons  
Délibère  
Il y a lieu de maintenir l'école de garçons de la Commune d'Ennery et de placer cet établissement dans la catégorie de ceux qui donnent lieu à une dépense légalement obligatoire »

### **Séance du 2 juillet 1891**

- Suite à la pétition des chambres syndicales de la boucherie, de la charcuterie et de la boulangerie de l'arrondissement de Pontoise, projet de créer un tribunal de commerce à Pontoise : Avis favorable

### **Séance du 13 août 1891**

- Aucune question à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est close

### **Séance du 4 octobre 1891**

- Suppression de la rue de la Forge qui n'a que 4 maisons : accord les maisons sont rattachées à la rue du Perreux
- Donner à la partie comprise entre les propriétés DARGAISSE et MAÎTRE Charles, le nom de « rue de Pontoise » car cette partie ne porte actuellement aucun nom : Accord
- Les matériaux de l'ancien puits du regard qui a été supprimé (Conseil d'août 1890) ont été acquis par M BOURESCHE Jacques pour 29 f

## Séance du 17 octobre 1891

- Modification dans le règlement du cimetière :
  - Article 10 : Il sera établi un caveau provisoire dans lequel devront être déposés les corps dont l'inhumation définitive ne sera pas faite dans un terrain commun ou dans une concession faite temporairement ou à perpétuité
  - Article 11 : Il sera payé pour droit de dépôt dans le caveau provisoire 1 f par journée
  - Article 12 : Les terres provenant des fouilles de caveaux dans les terrains neufs, c'est-à-dire, n'ayant pas encore servi de sépulture, seront enlevés à la brouette et au camion et portés à l'endroit désigné par le maire, en dehors du cimetière en prenant tous les soins nécessaires pour qu'il n'en résulte aucune dégradation aux monuments voisins, dégradations dont les entrepreneurs seraient civilement responsables
  - Article 13 : Dans aucun cas, les terres des fouilles ne pourront être rejetées sur les sépultures adjacentes, ni déposées dans les allées ou sentiers
  - Article 14 : Le cimetière ne devra jamais servir de chantier, à l'exception des briques et meulières dans la construction des caveaux ou dans la fondation des monuments, il ne pourra entrer dans le cimetière que des matériaux ouvrés n'exigeant plus qu'un simple ragrément sur place, toutes les pierres devront être taillées et prêtes à être mises en œuvre, le mortier sera toujours fabriqué au dehors et apporté sur place au moyen de brouettes ou camions, au fur et à mesure des besoins
  - Article 15 : Tout le travail dans l'intérieur du cimetière est interdit les dimanches et jours de fêtes
  - Article 16 : L'inhumation dans le cimetière d'un corps étranger à la Commune, ainsi que l'exhumation d'un corps transporté en dehors du cimetière, donneront lieu aux frais suivants, qui seront consignés à la mairie : vacation du garde champêtre 2 f

## Séance du 8 novembre 1891

- Désignation des répartiteurs
  - ⇒ Titulaires
    - AUBERT Athanase propriétaire
    - BOURESCHE Jacques propriétaire
    - BOUCHER Joseph propriétaire
    - AUBERT Léon propriétaire
    - BOURESCHE Henri propriétaire
    - BOUCHER Jean François propriétaire
    - LEGER Casimir propriétaire à Livilliers
    - BUFFET propriétaire à Livilliers
    - AUBERT Eloi propriétaire à Auvers
    - PIEDELAU Auguste propriétaire à Auvers
  - ⇒ Suppléants
    - BOURESCHE Ambroise propriétaire
    - PICHARD Auguste propriétaire
    - LECOEUR Etienne propriétaire
    - VEZEL Augustin propriétaire
    - BOURESCHE Cyrille propriétaire
    - LETULLE Athanase propriétaire
    - LALY Ferdinand propriétaire à Génicourt
    - CHANTEPIE Charles propriétaire à Génicourt

- BRISSET Eugène propriétaire à Pontoise
- BOURESCHE Jules propriétaire à Pontoise
- Secours aux indigents durant la mauvaise saison : Maintien telles quelles les ressources portées au budget
- Membre du Comité de Charité : M DELACOUR
- Secours en nature 1 pain de 2 kg et 1 f de viande par semaine : Pour 2 personnes durant toute l'année et 2 personnes durant les 4 mois d'hiver seulement
- Liste pour le service médical gratuit : 8 personnes dont 6 femmes
- Vote de 12 f pour ce service (1,50 f par personnes)
- Révision de la liste électorale : Commission de révision AUBERT Athanase et commission des réclamations BOUCHER Jean François et AUBERT Léon

#### **Séance du 10 décembre 1891 (à 2 heures de relevée)**

- Election des délégués sénatoriaux
  - ⇒ Titulaires : GENTIL Arthur maire (11 voix) et BOURESCHE Edouard adjoint (10 voix)
  - ⇒ Suppléant : Après 3 tours BOURESCHE Jacques (6 voix)

#### **Séance du 7 février 1892**

- Aucune proposition à l'ordre du jour et personne n'ayant demandé la parole, la séance est close

#### **Séance du 15 mai 1892 (à deux heures du soir)**

- **Installation du nouveau Conseil suite aux opérations des 1 et 8 mai 1892 : Sont élus et installés**
  - **AUBERT Léon**
  - **GENTIL Arthur**
  - **BOURESCHE Jacques**
  - **BOURESCHE Edouard**
  - **LECOEUR Etienne**
  - **AUBERT Athanase**
  - **BAZIN Henri**
  - **DEBOISSY Cyrille**
  - **BOUCHER Jules**
  - **DELACOUR Hippolyte**
- **Election du maire Président le doyen d'âge DELACOUR Hippolyte : Est élu GENTIL Arthur (10 voix)**
- **Election de l'adjoint : BOURESCHE Edouard (8 voix)**
- Commission de vérification des comptes : AUBERT Athanase et DEBOISSY Cyrille

#### **Séance du 12 juin 1892**

- Compte administratif : Recettes 11 851,02 f et dépenses 9 584,34 f
- Compte de gestion : Recettes 9 223,72 f et dépenses 9 584,34 f
- Résultats définitifs de l'exercice précédent : 2 266,68 f
- Chemins vicinaux

⇒ Recettes 3 748 f

- 3 031 f trois journées de prestations
- 317 f cinq centimes spéciaux ordinaires
- 400 f crédit spécial pour salaire du cantonnier

⇒ Dépenses : 3 748 f

- 1 266 f grande vicinalité, acquittement des contingents pour le chemin n° 79
- 1 800 f entretien des chemins vicinaux n° 1, 2, 3, et 4
- 600 f salaires des cantonniers et journaliers
- 82 f dépenses diverses
- Budget primitif 1893 : Recettes et dépenses 9 300 f (supplément au desservant rejeté par 8 voix contre 2)
- Imposition extraordinaire : 4 455 f pour les principaux postes

⇒ Dépenses obligatoires

- 450 F traitement du secrétaire de mairie
- 50 f frais de bureau
- 50 f frais de registre de l'état civil
- 296 f frais de receveur municipal
- 220 f frais de perception sur centimes communaux
- 700 f traitement du garde champêtre
- 200 f loyer et entretien de la maison commune
- 3 348 f entretien de chemins communaux
- 75 f soins donnés à la mairie et sonnerie de la cloche de la mairie
- 300 f secours au Comité de Charité
- 50 f pension d'aliénés à la charge de la Commune
- 50 f emploi du 1/3 revenant aux pauvres du produit des concessions
- 40 f contingent dans la dépense des enfants trouvés
- 100 f entretien des maisons d'école
- 85 f chauffage et éclairage des salles de classes et cours d'adultes
- 300 f réparations église et presbytère
- 50 f entretien du cimetière

⇒ Facultatives

- 40 f assurances des bâtiments communaux contre l'incendie
- 100 f salaire du monteur d'horloge
- 40 f chauffage de la mairie
- 200 f entretien des puits et mares
- 200 f entretien des rues et pavés
- 85 f entretien des pompes à incendie
- 300 f salaire du cantonnier (voirie urbaine)
- 400 f salaire du cantonnier voirie vicinale
- 300 f supplément du traitement de l'instituteur
- 60 f prix, achat des livres
- 100 f indemnité pour cours d'adultes
- 130 f loyer du garde champêtre
- 150 f indemnité des sapeurs pompiers
- 350 f habillement des sapeurs pompiers
- 50 f fêtes publiques
- 268,50 f dépenses imprévues
- Budget additionnel 1892 : 2 266,68 f + 2 f à recouvrer sur les taxes sur les chiens
- 285,85 f travaux sur chemins
- 150 f entretien rues et pavés

- 763,19 f réparations aux chemins
- 66,50 f réparations église et presbytère
- 25 f Indemnité du secrétaire pour mutations
- 100 f curages des mares
- 878,14 f réparations pavés et rues
- Commission scolaire vote à bulletin secret : BOURESCHE Jacques (9 voix) AUBERT Léon (9 voix) AUBERT Athanase (9 voix)
- Vœu à destination du Conseil Municipal de Pontoise à la demande du Conseil de Vauréal :  
« Demande au Conseil Municipal de Pontoise de faire en sorte qu'à l'avenir, les cultivateurs qui portent plusieurs espèces de marchandises sur le marché, aient la latitude de les vendre à la place qui leur paraît la plus avantageuse » ⇒ Association à ce vœu

### **Séance du 13 août 1892**

- Personne ne prenant la parole la séance est close

### **Séance du 4 septembre 1892 (à deux heures de relevée)**

- Désignation des délégués pour les élections sénatoriales :  
⇒ Titulaire : GENTIL Arthur maire (10 voix)  
⇒ Suppléant : BOURESCHE Edouard adjoint (8 voix)

### **Séance du 19 septembre 1892**

- Célébration de la fête nationale du 22 septembre : « Comme au 14 juillet, il sera fait une distribution de pains et de viande aux indigents et que la mairie sera provisoirement illuminée »

### **Séance du 13 novembre 1892**

- Liste des répartiteurs  
⇒ Titulaires
  - AUBERT Athanase propriétaire
  - BOURESCHE Jacques propriétaire
  - BOUCHER Joseph propriétaire
  - AUBERT Léon propriétaire
  - BOURESCHE Henri propriétaire
  - BOUCHER Jean François propriétaire
  - LEGER Casimir propriétaire à Livilliers
  - BUFFET propriétaire à Livilliers
  - AUBERT Eloi propriétaire à Auvers
  - PIEDELEU Auguste propriétaire à Auvers
- ⇒ Suppléants
  - BOUCHER Ambroise propriétaire
  - PICHARD Auguste propriétaire
  - LECOEUR Etienne propriétaire
  - VEZEL Augustin propriétaire
  - BOURESCHE Cyrille propriétaire
  - LETULLE Athanase propriétaire

- LALY Ferdinand propriétaire à Génicourt
- CHANTEPIE Charles propriétaire à Génicourt
- BRISSET Eugène propriétaire à Pontoise
- PERNOT Emile propriétaire à Pontoise
- Secours aux indigents durant la mauvaise saison : Les ressources portées au budget sont suffisantes
- Membre du Comité de Charité : M DELACOUR
- Secours en nature 1 pain de 2 kg et 1 f de viande par semaine : 2 personnes pour toute l'année
- Liste des indigents pour le service médical gratuit : 9 personnes dont 7 femmes
- Vote pour ce service 13,50 f (1, (à f par personne)
- Révision de la liste électorale : Commission de révision AUBERT Athanase et commission des réclamations AUBERT Léon et DEBOISSY Cyrille
- Décision du Conseil Général de porter au budget un crédit de 50 000 f pour « la création à partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain d'un service d'hospitalisation en faveur des malades atteints d'affections aiguës et des blessés nécessiteux, domiciliés dans les communes dépourvues d'hôpitaux » (concours financier aux communes par le Département suivant le chiffre de la population et pour Ennery dont la population est de 482 habitants l'aide départementale serait de 80 % : Accord pour adhérer à ce projet et payer les 20 % à la charge de la Commune
- Demande pour la rectification du chemin des cornouillers

### **Séance du 27 novembre 1892**

- Translation du service des fumiers de la gare de Pontoise aux Pâtis suite à une pétition des habitants de Pontoise (Plus de 100 personnes) contre le séjour et le déchargement des fumiers dans la gare : Opposition « d'une façon très énergique » du Conseil « car préjudice considérables aux cultivateurs d'Ennery en les éloignant du lieu de déchargement des fumiers et aussi à cause des difficultés qu'ils auraient à traverser toute la ville de Pontoise avec leur chargement »

### **Séance du 12 janvier 1893**

- La foire « franche » de Méru doit être fixée au dimanche le plus approché du 16 octobre, sa date actuelle : appui de la délibération du Conseil de Méru

### **Séance du 12 février 1893**

- Commission d'examen des comptes : AUBERT Athanase et DEBOISSY Cyrille

### **Séance du 14 mai 1893**

- Les concessionnaires de terrain dans l'ancien cimetière ont droit d'obtenir, dans le nouveau cimetière, un emplacement égal en superficie au terrain qui leur avait été concédé : Les héritiers du Baron RENDU demandent à opérer la translation des restes inhumés dans le caveau de famille ⇒ un terrain de superficie équivalent leur a été octroyé « le milieu de ce terrain, adossé au mur de clôture, est déterminé par une ligne droite partant du milieu du porche et passant par l'axe de la croix. Sa situation donnera plus d'importance au monument qui sera érigé »



## Séance du 25 juin 1893

- Compte du receveur pour 1892 : Recettes 9 506,58 f et dépenses 8 264,37 f
- Compte tenu du résultat de 1891 de + 2 266,68 f le résultat définitif est de 3 508,89 f
- Compte administratif : Recettes 11 773,26 f et dépenses 8 264,37 f soit un résultat définitif de 3 508,89 f
- Chemins vicinaux 3 731 f : ainsi réparti
  - 1 258 f grande vicinalité acquittement des contingents
  - 1 900 f entretien des chemins vicinaux
  - 500 f salaires des cantonniers et journaliers
  - 73 f dépenses diverses
- Budget primitif 1894 : Recettes et dépenses 9 000 f et pour les principales dépenses
  - ⇒ Dépenses obligatoires
    - 450 f traitement du secrétaire de mairie
    - 50 f frais de bureau
    - 50 f frais de registre de l'état civil
    - 296 f traitement du receveur municipal
    - 200 f frais de perception sur centimes communaux
    - 200 f loyer et entretien de la maison commune
    - 3 331 f Entretien des chemins vicinaux (centimes et prestation)
    - 50 f pensions d'aliénés à la charge de la Commune
    - 40 f contingent dans la dépense des enfants trouvés
    - 50 f emploi du 1/3 revenant aux pauvres des les concession de terrain
    - 100 f entretien des maisons d'école
    - 85 f chauffage et éclairage des salles de classe et cours d'adultes
    - 300 f réparations église et presbytère
    - 50 f entretien des cimetières
    - 150 f indemnités des sapeurs pompiers
    - 265,50 f dépenses imprévues
  - ⇒ Dépenses facultatives
    - 700 f traitement du garde champêtre
    - 100 f salaire du monteur de l'horloge
    - 200 f entretien des mares
    - 150 f entretien des rues et pavés
    - 85 f entretien des pompes à incendie
    - 300 f salaire du cantonnier (voirie urbaine)
    - 400 f salaire du cantonnier (voirie vicinale)
    - 250 f secours au Comité de Charité
    - 300 f supplément de traitement à l'instituteur
    - 60 f prix, achat de livres
    - 100 f indemnité pour cours d'adultes
    - 50 f fêtes publiques
- Imposition extraordinaire : 4 142 f
- Budget additionnel 1893 : excédent de 3 508,89 f ainsi réparti
  - 994,66 f travaux sur chemins
  - 20 f achat de livre pour la bibliothèque scolaire
  - 25 indemnités au secrétaire pour travail de mutation
  - 200 f réparations aux édifices communaux
  - 2 269,23 f pavage des rues

- Demande d'Hérouville « tendant à reporter de 6 ou 6heures30 du matin à 8 heures le départ du facteur rural n°5, chargé d'effectuer la première distribution dans cette commune » : approbation de cette initiative
- Circulaire ministérielle pour la création de bureau de bienfaisance dans les communes qui en sont dépourvues : Accord

### **Séance du 13 août 1893**

- Le Conseil n'ayant aucun sujet en délibération à l'ordre du jour, la séance est close

### **Séance du 11 septembre 1893**

- Commission de bienfaisance, constitution : 2 membres doivent être désigné par le Conseil et 4 autres sont désignés par le maire : Désignation du Conseil DEBOISSY Cyrille et DELACOUR Hippolyte

### **Séance du 9 novembre 1893**

- Désignation des répartiteurs :
  - ⇒ Titulaires
    - AUBERT Athanase propriétaire
    - BOURESCHE Jacques propriétaire
    - BOUCHER Joseph propriétaire
    - AUBERT Léon propriétaire
    - BOURESCHE Henri propriétaire
    - BOUCHER Jean François propriétaire
    - LEGER Casimir propriétaire à Livilliers
    - BUFFET propriétaire à Livilliers
    - AUBERT Eloi propriétaire à Auvers
    - PIEDELEU Auguste propriétaire à Auvers
  - ⇒ Suppléants
    - BOUCHER Jules propriétaire
    - PICHARD Auguste propriétaire
    - LECOEUR Etienne propriétaire
    - VEZEL Augustin propriétaire
    - BOURESCHE Cyrille propriétaire
    - LETULLE Athanase propriétaire
    - LALY Ferdinand propriétaire à Génicourt
    - CHANTEPIE Charles propriétaire à Génicourt
    - BRISSET Eugène propriétaire à Pontoise
    - PERNOT Emile propriétaire à Pontoise
- Secours aux indigents durant la mauvaise saison : les ressources prévues au budget seront suffisantes
- Désignation au Comité de Charité : M DELACOUR
- Secours en nature 2 kg de pain et 1 f de viande chaque semaine : 2 personnes durant toute l'année 1894
- Service médical gratuit : 12 personnes dont 8 femmes
- Mise à disposition du Département pour ce service : 18 f (1,50 f par personne)

- Liste électorale révision : Commission de révision AUBERT Athanase et commission des réclamations AUBERT Léon et DEBOISSY Cyrille

### **Séance du 28 décembre 1893 (à sept heures du soir)**

- Bureau d'assistance, le Ministre de l'intérieur a nommé les membres du bureau : METIVIER Auguste (rentier) – PIEDELEU Auguste (cultivateur) – BOURESCHE Louis (cultivateur) et BOURESCHE Henri (cultivateur) tous demeurant à Ennery
- Tirage au sort pour savoir à quelle date ces administrateurs seront renouvelés :
  - 31 décembre 1894 ⇒ METIVIER Auguste
  - 31 Décembre 1895 ⇒ BOURESCHE Henri
  - 31 décembre 1896 ⇒ BOURESCHE Louis
  - 31 décembre 1897 ⇒ PIEDELEU Auguste

### **Séance du 11 février 1894**

- Commission d'examen des comptes : AUBERT Athanase et DEBOISSY Cyrille
- Commission de voirie : DEBOISSY Cyrille – BOURESCHE Jacques – AUBERT Athanase

### **Séance du 18 février 1894**

- Compte du receveur pour 1893 : Recettes 9 702,39 f et dépenses 8 758,95 f
- L'excédent de 1892 + 4 944,54 : l'excédent définitif est de 5 887,98 f
- Demande du Préfet (loi du 19 juillet 1889 modifiée par la loi du 25 juillet 1893) aux Conseils municipaux « dont l'école mixte est dirigée par des instituteurs, s'ils entendent maintenir un instituteur à la tête de leur école ou s'ils décident que cet établissement soit dirigé par une institutrice »

**(à noter le maintien d'un instituteur à la tête d'une école mixte a pour conséquence de mettre, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1894, à la charge de la commune l'indemnité allouée aux maîtresse de couture)**

Pour le Conseil d'Ennery « le maintien s'impose. La discipline, sans laquelle il n'y a pas de bonnes études, ne peut que perdre à un changement.

La Commune soucieuse de procurer à ses enfants un enseignement sérieux, a toujours fait des sacrifices pour assurer à son instituteur une situation convenable.

Le Conseil s'inspirera certainement de cet ordre d'idées qui prévaut depuis longtemps dans l'Assemblée Municipale.

En ce qui concerne l'indemnité à allouer à la maîtresse de couture, M le maire fait remarquer au Conseil que cette année aucune fille n'est inscrite à l'école mixte. La Commune ne peut rétribuer un enseignement qui n'est pas donné.

Nous devons donc demander que l'inscription au budget d'une indemnité pour la maîtresse de couture soit subordonnée à l'inscription d'élèves filles à l'école mixte »

⇒ Maintien d'un instituteur à la tête de l'école mixte et « proteste contre toute inscription au budget d'une indemnité à la maîtresse de couture, si cette indemnité n'est pas justifiée par l'inscription de filles »

**Séances des 10 et 17 juin 1894 (à quatre heures du soir) – Un seul compte rendu pour 2 séances**

- Compte de gestion du receveur : Recettes 13 180,35 f et dépenses 8 680,22 f ⇒ excédent 4 500,13 f
- Chemins vicinaux 3 660,21 dont :
  - ⇒ Recettes
    - 2 937,75 f trois journées de prestations
    - 322,46 f cinq centimes spéciaux ordinaires
    - 400 f imposition extraordinaire pour salaire du cantonnier
  - ⇒ Dépenses
    - 1 230 F pour chemin de grande communication n° 79
    - 2 030,21 f pour chemins ordinaires n° 1, 2, 3 et 4
    - 400 f salaire du cantonnier
- Budget primitif 1895 : Recettes et dépenses 8 865,21 f et pour les principales dépenses
  - ⇒ Dépenses obligatoires : 5 636,21 f dont
    - 450 f traitement du secrétaire de mairie
    - 50 f frais de bureau
    - Frais de registre de l'état civil
    - 296 f traitement du receveur municipal
    - 200 f remises du receveur sur centimes communaux
    - 200 f loyer et entretien de la maison commune
    - 3 260,21 f entretien des chemins vicinaux (centimes et prestations)
    - 250 f secours au Comité de Charité
    - 50 f pensions d'aliénés à la charge de la Commune
    - 40 f contingent de la commune aux dépenses des enfants trouvés
    - 50 f emploi du 1/3 revenant aux pauvres dans les concessions
    - 40 f hospitalisation des nécessiteux
    - 100 f entretien des maisons d'école
    - 85 f chauffage, éclairage des salles de classe et cours d'adultes
    - 300 f réparations de l'église et du presbytère
    - 50 f entretien du cimetière
  - ⇒ Dépenses facultatives : 3 229 f
    - 700 f salaire de garde champêtre
    - 100 f salaire du monteur d'horloge
    - 200 f entretien des puits et mares
    - 150 f entretien des rues
    - 85 f entretien des pompes à incendie
    - 300 f salaire du cantonnier (voirie urbaine)
    - 400 f salaire du cantonnier (voirie vicinale)
    - 75 f soins donnés à la mairie
    - 300 f supplément du salaire de l'instituteur
    - 60 f prix, achat de livres
    - 100 f indemnités pour cours d'adultes
    - 130 f loyer du garde champêtre
    - 150 f indemnité aux sapeurs pompiers
    - 50 f fêtes publiques
    - 227 f dépenses imprévues
- Imposition extraordinaire : 4 078 f

- Budget supplémentaire 1894 : 4 500,13 f excédents + 20,11 f reste à recouvrer sur prestations 1893 ⇒ soit 4 520,24 f ainsi répartis
  - 154,73 f travaux sur chemins
  - 33,33 f emploi du 1/3 revenant aux pauvres sur les produits des concessions
  - 25 f indemnité au secrétaire pour mutation
  - 300 f réparations aux pompes communales
  - 200 f réparation édifices communaux
  - 3 807,18 f réparations au pavé des rues
- Reprise de l'alignement du chemin vicinal n° 2 d'Ennery à Génicourt, dans la traversée d'Ennery : achat de terrains à THEROUDE Edouard - BOURESCHE Rémi – MICHAUX Pierre – PELLETIER Léon – LECOEUR Etienne et AUBERT Léon pour un coût total de 145,38 f pour 1,22 are

### **Séance du 25 juin 1894 (à 1 heure du soir)**

- « Le Président de la république a succombé à l'horrible attentat auquel il a été en butte hier soir » : Adresse à Madame CARNOT  
« Le Conseil Municipal douloureusement ému par la nouvelle de l'abominable crime auquel vient de succomber Monsieur le Président de la République, prend sa part du deuil national et prie madame CARNOT d'agréer l'expression de ses sentiments de très respectueuse condoléance »

### **Séance du 8 juillet 1894**

- Avis sur la création d'un tribunal de commerce à Pontoise : Le Conseil a déjà donné un avis favorable dans sa séance du 2 juillet 1891 et réitère son avis

### **Séance du 29 juillet 1894**

- Demande d'avis du Sous-préfet pour une bourse du jeune CHARLOT, candidat à l'école spéciale militaire de Saint Cyr : Les parents n'ont comme revenu que le traitement de l'instituteur chef de famille ⇒ Avis favorable

### **Séance du 12 août 1894**

- Aucun membre du Conseil ne demandant la parole, la séance est close

### **Séance du 13 novembre 1894**

- Désignation des répartiteurs  
⇒ Titulaires
  - AUBERT Athanase propriétaire
  - BOURESCHE Jacques propriétaire
  - BOUCHER Joseph propriétaire
  - AUBERT Léon propriétaire
  - BOURESCHE Henri propriétaire
  - LETULLE Désiré propriétaire
  - DARRAS Alexandre propriétaire à Livilliers
  - BUFFET propriétaire à Livilliers
  - AUBERT Eloi^propriétaire à Auvers

- PIEDELEU Auguste propriétaire à Auvers
- ⇒ Suppléants
- BOUCHER Jules propriétaire
- PICHARD Auguste propriétaire
- LECOEUR Etienne propriétaire
- VEZEL Augustin propriétaire
- BOURESCHE Cyrille propriétaire
- LETULLE Athanase propriétaire
- LALY Ferdinand propriétaire à Génicourt
- CHANTEPIE Charles propriétaire à Génicourt
- BRISSET Eugène propriétaire à Pontoise
- PERNOT Emile propriétaire à Pontoise
- Ressources aux indigents durant l'année 1895 : les sommes prévues au budget sont suffisantes
- Recevront durant l'année 1895 2 kg de pain et 1 f de viande par semaine : 3 personne et pour l'une d'entre elles en plus 10 f par mois
- Service médicale gratuit : 14 personnes dont 10 femmes
- Vote 21 f pour ce service (1,50 f par personne)
- De nouveau vote sur le projet d'un tribunal de commerce à Pontoise : Le Conseil d'arrondissement propose de créer 2 tribunaux l'un à Pontoise, l'autre dans la seconde circonscription de l'arrondissement ⇒ Avis un seul tribunal de commerce à Pontoise

#### **Séance du 26 novembre 1894**

- Réorganisation des sapeurs pompiers :
  - 1° Engagement par la Commune d'acquitter les dépenses énumérées ci-dessous
    - Frais d'habillement et d'équipement des sapeurs pompiers
    - Achat de tambours, de clairons
    - Loyer, entretien et chauffage du corps de garde
    - Loyer du local où sont remisées les pompes
  - 2° Création d'une commission au sein du Conseil ou au dehors pour procéder au recrutement des sapeurs pompiers
    - Le Conseil fixe l'effectif maximum à 28 sapeurs pompiers
    - Commission chargée du recrutement : BAZIN Henri – AUBERT Léon (membres du Conseil) et PIEDELEU Auguste – BOSSU Louis – BOURESCHE Marcel

#### **Séance du 17 février 1895**

- Commission chargée de la vérification des comptes : AUBERT Athanase et DEBOISSY Cyrille

#### **Séance du 24 février 1895**

- Alignement du chemin vicinal n° 2 : Reprise de la délibération  
«Les propriétaires vendeurs des portions de terrains acquises par la Commune pour la reprise d'alignement du chemin vicinal n° 2 d'Ennery à Génicourt, dans la traversée d'Ennery seront dispensés des formalités de purge hypothécaire »

**Ce paragraphe est rayé et remplacé par le suivant**

« La Commune d'Ennery, pour les portions de terrain acquises par elle pour reprise d'alignement du chemin vicinal n° 2 d'Ennery à Génicourt, traversée d'Ennery, demande à être dispensée des formalités de purge hypothécaire »

### Séance du 23 juin 1895

- Compte administratif 1894 : Recettes 14 046,83 f et dépenses 11 470,10 f ⇒ Excédent 2 576,73 f
  - Compte de gestion 1894 et 3 mois de 1895 du receveur : Recettes 9 546,70 f et dépenses 11 470,10 f soit un excédent de dépenses de 1 923,40 f ⇒ l'excédent de 1893 étant de 4 500,13 f ⇒ l'excédent définitif est de 2 576,73 f
  - Chemins vicinaux 3 761,14 f
- ⇒ Recettes
- 3 039,75 f trois journées de prestations
  - 321,39 f centimes spéciaux ordinaires
  - 400 f crédit spécial pour le cantonnier
- ⇒ Dépenses
- 1 266 f contingent chemin de grande communication n° 79
  - 2 095,14 f chemin vicinaux
  - 400 f salaire du cantonnier
  - Budget primitif 1896 : 8 958,14 f dont pour les dépenses
- ⇒ Dépenses obligatoires : 5 747,14 f et pour les plus importantes
- 450 f traitement du secrétaire de mairie
  - 50 f frais de bureau
  - 50 f frais de registre de l'état civil
  - 296 f traitement du receveur
  - 200 f remise au percepteur sur centimes communaux
  - 200 f entretien de la maison commune
  - 3 361,14 f entretien des chemins vicinaux (prestations et centimes)
  - 250 f secours au Comité de Charité
  - 50 f pensions d'aliénés à la charge de la Commune
  - 50 f emploi de 1/3 revenant aux pauvres sur les concessions
  - 100 f entretien des maisons d'école
  - 85 f chauffage et éclairage des classes et cours d'adultes
  - 300 f réparations église et presbytère
  - 50 f entretien du cimetière
- ⇒ Dépenses facultatives : 3 211 f
- 700 f salaire du garde champêtre
  - 100 f salaire du monteur d'horloge
  - 150 f entretien des rues et pavés
  - 85 f entretien des pompes à incendie
  - 300 f salaire du cantonnier (voirie urbaine)
  - 400 f salaire du cantonnier (voirie vicinale)
  - 75 f soins donnés à la mairie et sonnerie d'école
  - 300 f supplément du salaire de l'instituteur
  - 60 f prix, achat de livres
  - 100 f indemnité pour cours d'adultes
  - 150 f indemnités aux sapeurs pompiers
  - 130 f loyer du garde champêtre

- 50 f fêtes publiques
- 209,50 f dépenses imprévues
- Imposition extraordinaire 4 000 f
- Budget supplémentaire 1895 : 2 576,73 f (excédent 1894) + 27,61 f (reste à recouvrer sur prestations) ⇒ 2 604,34 f ainsi répartis :
  - 56,15 f travaux sur chemins
  - 133,33 f 1/3 revenant aux pauvres sur les concessions
  - 25 f indemnités au secrétaire pour les mutations
  - 30 f subvention à la société de tir de Pontoise
  - 200 f réparations des édifices communaux
  - 2 159, 86 f réparations pavés et rues

### **Séance du 4 août 1895**

- Aucun point à l'ordre du jour et aucun participant n'a demandé la parole : la séance est close

### **Séance du 22 septembre 1895 (à une heure du soir)**

- **Monsieur BOUCHER Joseph est installé dans ses fonctions de conseiller municipal**
- **Election de l'adjoint : BOURESCHE Jacques élu par 10 voix**

### **Séance du 10 novembre 1895**

- Désignation des répartiteurs
  - ⇒ Titulaires
    - AUBERT Athanase propriétaire
    - DEBOISSY Cyrille propriétaire
    - BOUCHER Joseph propriétaire
    - AUBERT Léon propriétaire
    - BOURESCHE Henri propriétaire
    - LETULLE Désiré propriétaire
    - DARRAS Alexandre propriétaire à Livilliers
    - BUFFET propriétaire à Livilliers
    - AUBERT Germain propriétaire à Auvers
    - PIEDELEU Auguste propriétaire à Auvers
  - ⇒ Suppléants
    - BOUCHER Jules propriétaire
    - PICHARD Auguste propriétaire
    - LECOEUR Etienne propriétaire
    - VEZEL Augustin propriétaire
    - BOURESCHE Cyrille propriétaire
    - LETULLE Athanase Propriétaire
    - LALY Ferdinand propriétaire à Génicourt
    - CHANTEPIE Charles propriétaire à Génicourt
    - BRISSET Eugène propriétaire à Pontoise
    - PERNOT Emile propriétaire à Pontoise



- Secours aux indigents durant l'année 1896 : Les crédits portés au budget seront suffisants
- Secours en nature 1 pain de 2 kg et 1 f de viande toute les semaine : 3 personnes durant toute l'année et 1 personne durant 6 mois seulement
- Service médical gratuit : 13 personnes dont 8 femmes
- Vote pour ce service 19,50 f (1,50 f/personne)
- Révision des listes électorales : Commission de révision AUBERT Athanase et commission des réclamations DEBOISSY Cyrille et AUBERT Léon

### **Séance du 9 février 1896**

- Le département va se doter d'étuves locomobiles de désinfection coût 8 000 f et participation des Communes : Pour Ennery 10,80 f ⇒ accord

### **Séance du 17 mai 1896 (à deux heures du soir)**

- **Installation du Conseil Municipal suite aux opérations électorales des 3 et 10 mai 1896**
  - GENTIL Arthur
  - BOURESCHE Jacques
  - AUBERT Léon
  - BOUCHER Jules
  - BOUCHER Joseph
  - BAZIN Henri
  - BOURESCHE Henri
  - LECOEUR Etienne
  - BOURESCHE Alfred
  - LETULLE Désiré
- **Election du maire Président du plus âgé LECOEUR Etienne : GENTIL Arthur est élu par 9 voix**
- **Election de l'adjoint : BOURESCHE Jacques est élu par 9 voix**

### **Séance du 21 mai 1896**

- Compte administratif : Recettes 12 407,53 f et dépenses 8 593,21 f ⇒ excédent 3 814,32 f
- Compte de gestion du receveur : Recettes 9 830,80 f et dépenses 8 593,21 f
- Excédent de 1 237,59 f + résultat définitif de 1894 soit 2 576,73 f ⇒ Excédent global de 3 814,32 f
- Chemins vicinaux : 3 751 f
  - ⇒ Recettes
    - 3 029 f trois journées de prestations
    - 322 f cinq centimes spéciaux ordinaires
    - 400 f sur revenu ordinaire de la Commune pour le salaire du cantonnier
  - ⇒ Dépenses
    - 1 261 f contingent pour chemin de grande communication n° 79
    - 2 090 f chemins vicinaux ordinaires n° 1, 2, 3 et 4
    - 400 f salaire du cantonnier
- Budget primitif 1897 : Recettes et dépenses 9 150 f et pour les dépenses

⇒ Dépenses obligatoires : 5 799 f et pour les principales

- 450 f traitement du secrétaire de mairie
- 50 f frais de bureau
- 50 f frais de registre de l'état civil
- 293 f traitement du receveur
- 200 f frais de perception sur centimes communaux
- 200 f loyer et entretien de la maison commune
- 3 351 f entretien des chemins vicinaux (centimes + prestations)
- 250 f secours au Comité de Charité
- 50 f pensions d'aliénés à la charge de la Commune
- 50 f Contingent de la Communes aux dépenses d'enfants trouvés
- 50 f emploi du 1/3 revenant aux pauvres dans le produit des concessions
- 60 f hospitalisation des nécessiteux
- 85 f chauffage et éclairage des salles de classes et cours d'adultes
- 300 f réparations église et presbytère

⇒ Dépenses facultatives : 3 351 f et pour les principales

- 700 f traitement du garde champêtre
- 100 f salaire du monteur d'horloge
- 200 f entretien des puits et mares
- 150 f entretien des rues et pavés
- 85 f entretien des pompes à incendie
- 300 f salaire du cantonnier (voirie urbaine)
- 400 f salaire du cantonnier (voirie vicinale)
- 75 f soins donnés à la mairie et sonnerie de la cloche d'école
- 400 f supplément du traitement de l'instituteur
- 60 f prix, achat des livres
- 100 f indemnités pour cours d'adultes
- 130 f loyer du garde champêtre
- 100 f fêtes publiques
- 239 f dépenses imprévues
- Imposition extraordinaire : 4 072 f
- Budget additionnel 1896 : 3 814,32 f + 17,95 f restes à recouvrer soit 3 832,27 f ainsi répartis
  - 1 610,36 f travaux sur chemins
  - 280,79 f emploi du 1/3 revenant aux pauvres dans les concessions du cimetière
  - 25 f indemnités au secrétaire pour les mutations
  - 100 f indemnités au secrétaire pour le dénombrement
  - 20 f indemnité à l'agent voyer pour travaux d'alignement
  - 30 f subvention à la Société de tir de Pontoise
  - 200 f réparation des édifices communaux
  - 1 566,12 f réparations rues et pavés
- Commission municipale scolaire désignation des 3 membres : LECOEUR Etienne cultivateur (9 voix) – AUBERT Léon cultivateur (9 voix) et AUBERT Athanase rentier (9 voix)
- Commission administratives d'assistance médicale : AUBERT Léon (9 voix) et BOUCHER Joseph (9 voix)
- Commission des chemins : AUBERT Léon – LETULLE Désiré – BOURESCHE Alfred

### **Séance du 16 août 1896**

- Aucune proposition de délibération n'étant faite par les membres présents, la séance est close

### **Séance du 22 novembre 1896**

- Désignation des répartiteurs
  - ⇒ Titulaires
    - AUBERT Athanase propriétaire
    - DEBOISSY Cyrille propriétaire
    - BOUCHER Joseph propriétaire
    - BAZIN Henri propriétaire
    - BOURESCHE Henri propriétaire
    - LETULLE Désiré propriétaire
    - DARRAS Alexandre propriétaire à Livilliers
    - BUFFET propriétaire à Livilliers
    - AUBERT Germain propriétaire à Auvers
    - PIEDELEU Auguste propriétaire à Auvers
  - ⇒ Suppléants
    - BOUCHER Jules propriétaire
    - PICHARD Auguste propriétaire
    - LECOEUR Etienne propriétaire
    - VEZEL Augustin propriétaire
    - BOURESCHE Cyrille propriétaire
    - LETULLE Athanase Propriétaire
    - LALY Ferdinand propriétaire à Génicourt
    - CHANTEPIE Charles propriétaire à Génicourt
    - BRISSET Eugène propriétaire à Pontoise
    - PERNOT Emile propriétaire à Pontoise
- Secours aux indigents durant l'année 1897 : Les crédits portés au budget sont suffisants
- Secours en nature 1 pain de 2 kg et 1 f de viande : 2 personnes durant toute l'année
- Service médical gratuit : 9 personnes dont 6 femmes
- Vote 13,50 f pour ce service (1,50 f par personne)
- Révision de la liste électorale : Commission de révision LECOEUR Etienne et pour la commission des réclamations BOURESCHE Henri et BOUCHER Jules
- Décès de AUBERT Léon : Remplacement à la commission de bienfaisance ⇒ LETULLE Désiré

### **Séance du 21 février 1897**

- Transfert des fumiers provenant de la gare de Pontoise : Vœu du syndicat agricole de Cergy
  - « Considérant que l'interdiction de la circulation des fumiers dans la ville pendant certaines heures de la journée, cause aux cultivateurs un préjudice considérable en interrompant leur travail et en les privant de l'usage d'un service public accordé par arrêté ministériel pour l'ouverture des gares de chemins de fer;
  - Considérant que le bâchage des voitures de fumier est pour eux onéreux et ne produit aucun effet utile pour la ville au point de vue de l'hygiène;

Considérant que cette mesure ne donne non plus aucun résultat en ce qui concerne la propreté des rues ;

Considérant que c'est surtout cette propreté que désire obtenir la Municipalité Pontoisienne

Prie Monsieur le Préfet de vouloir bien intervenir auprès de Monsieur le Maire de la ville de Pontoise à l'effet d'obtenir pour les cultivateurs le libre accès de la gare pendant les heures réglementaires d'ouverture en modifiant l'arrêté municipal dans ce sens et en exigeant seulement que le chargement des voitures soit fait de façon à ne laisser tomber aucune partie de leur contenu sur la voie publique »

⇒ Appui du Conseil d'Ennery

### **Séance du 6 juin 1897 (à une heure et demie du soir)**

- Compte de gestion : Recettes 9 531,20 f et dépenses 8 581,49 f
  - Excédant 949,71 f + résultat définitif de 1895 ⇒ excédant global 4 764,03 f
  - Compte administratif : Recettes 13 345,52 f et dépenses 8 581,49 f ⇒ Excédent 4 764,03 f
  - Chemins vicinaux : 3 790,57 f
- ⇒ Recettes
- 3 059,25 f trois journées de prestations
  - 324,32 f cinq centimes spéciaux ordinaires
  - 400 f crédit pour salaire du cantonnier
  - 7 f crédit pour confection des rôles
- ⇒ Dépenses
- 2 116,57 f pour chemins vicinaux ordinaire
  - 400 f salaire du cantonnier
  - 1 267 f pour chemin de grande communication n° 79
  - 7 f pour confection des rôles
- Budget primitif 1898 : Recettes et dépenses 10 100 f et pour les dépenses
- ⇒ Dépenses obligatoires : 6 403,57 f et pour les principales
- 450 f traitement du secrétaire de mairie
  - 50 f frais de bureau
  - 50 f frais de registre de l'état civil
  - 293 f traitement du receveur
  - 200 f frais de perception sur centimes communaux
  - 400 f loyer et entretien de la maison commune
  - 3 383,57 f entretien des chemins vicinaux (centimes + prestations)
  - 50 f pensions d'aliénés à la charge de la Commune
  - 50 f Contingent de la Communes aux dépenses d'enfants trouvés
  - 50 f emploi du 1/3 revenant aux pauvres dans le produit des concessions
  - 60 f hospitalisation des nécessiteux
  - 200 f entretien des maisons d'école
  - 85 f chauffage et éclairage des salles de clases et cours d'adultes
  - 400 f réparations église et presbytère
  - 100 f entretien du cimetière
  - 200 f indemnités des sapeurs pompiers
  - 130 f loyer du logement du garde champêtre
- ⇒ Dépenses facultatives : 3 696,43 f et pour les principales
- 700 f traitement du garde champêtre
  - 100 f salaire du monteur d'horloge

- 300 f entretien des puits et mares
- 300 f entretien des rues et pavés
- 85 f entretien des pompes à incendie
- 350 f salaire du cantonnier (voirie urbaine)
- 400 f salaire du cantonnier (voirie vicinale)
- 75 f soins donnés à la mairie et sonnerie de la cloche d'école
- 300 f secours au Comité de Charité
- 400 f supplément du traitement de l'instituteur
- 60 f prix, achat des livres
- 100 f indemnités pour cours d'adultes
- 100 f fêtes publiques
- 249,43 f dépenses imprévues
- Imposition extraordinaire : 5 089,43 f
- Budget additionnel 1897 : 4 764,03 f ainsi répartis
- 902,08 f travaux sur chemins
- 339,85 f plus value du produit des concessions
- 25 f indemnités au secrétaire pour les mutations
- 20 f indemnité à l'agent voyer pour travaux d'alignement
- 30 f subvention à la Société de tir de Pontoise
- 3 447,10 f réparations rues et pavés

### **Séance du 8 août 1897**

- Reprise d'alignement du chemin vicinal n° 4 d'Ennery à Valmondois, traverse d'Ennery : Estimations des acquisitions : 0,42 are à FOURNIER Jules pour 42 f et 0,2817 are à METIVIER Auguste pour 28,17 f ⇒ Accord
- Edification d'une gare à engrais au lieu dit « les Pâtis » :  
 « Le lieu obligerait les cultivateurs à traverser entièrement la ville de Pontoise et les exposerait à une foule de tracasserie de la part des agents de police de la dite ville  
 Considérant de plus que la distance de cette gare à Ennery n'abrègerait pas sensiblement celle qu'ils doivent parcourir actuellement pour aller à la gare d'Epluches et ne leur procurerait aucun avantage »  
 ⇒ Refuse de contribuer à l'édification de cette gare

### **Séance du 5 octobre 1897 (à huit heures du soir)**

- Décès de Guillaume DEBOISSY cantonnier : Nomination d'un nouveau cantonnier ⇒ DEBRACQUE Charles avec un traitement de 750 f (400 f pour la voirie vicinale et 350 f pour la voirie rurale)

### **Séance du 21 novembre 1897**

Désignation des répartiteurs

⇒ Titulaires

- AUBERT Athanase propriétaire
- DEBOISSY Cyrille propriétaire
- BOUCHER Joseph propriétaire
- BAZIN Henri propriétaire
- BOURESCHE Henri propriétaire
- LETULLE Désiré propriétaire

- DARRAS Alexandre propriétaire à Livilliers
  - BUFFET propriétaire à Livilliers
  - AUBERT Germain propriétaire à Auvers
  - PIEDELEU Auguste propriétaire à Auvers
- ⇒ Suppléants
- BOUCHER Jules propriétaire
  - PICHARD Auguste propriétaire
  - LECOEUR Etienne propriétaire
  - VEZEL Augustin propriétaire
  - BOURESCHE Cyrille propriétaire
  - LETULLE Athanase Propriétaire
  - LALY Ferdinand propriétaire à Génicourt
  - CHANTEPIE Charles propriétaire à Génicourt
  - BRISSET Louis propriétaire à Pontoise
  - PERNOT Emile propriétaire à Pontoise
- Secours aux indigents durant l'année 1898 : Les crédits portés au budget sont suffisants
  - Secours en nature 1 pain de 2 kg et 1 f de viande : 2 personnes durant toute l'année
  - Service médical gratuit : 9 personnes dont 7 femmes
  - Vote 13,50 f pour ce service (1,50 f par personne)
  - Révision de la liste électorale : Commission de révision LECOEUR Etienne et pour la commission des réclamations BOURESCHE Henri et BOUCHER Jules
  - Proposition d'acquisition de la maison que le garde champêtre occupe actuellement : Aux environs de 2 000 f ⇒ Accord

### **Séance du 5 décembre 1897**

- Achat de la maison du garde champêtre sise au 29 rue du Moutier : vente aux enchères – prix 200 f ⇒ Accord du Conseil

### **Séance du 6 février 1898**

- L'ordre du jour ne portant aucun sujet et personne ne demandant la parole, la séance est close

### **Séance du 20 février 1898 (à deux heures de relevée)**

- Désignation des délégués pour les élections sénatoriales : Titulaire GENTIL Arthur maire (8 voix) et suppléant BOURESCHE Jacques adjoint (7 voix)

### **Séance du 27 mai 1898 (deux heures du soir)**

- Comptes administratifs : Recettes 14 791,68 f et dépenses 11 978,45 f ⇒ Excédent 2 813,23 f
  - Compte de gestion : Recettes 10 027,65 f et dépenses 11 978,45 f ⇒ Excédent de dépenses 1 950,80 f
  - Excédent définitif : Excédent de 1896 4 764,03 f – 1 950,80 f = 2 813,23 f
  - Chemins vicinaux : 3 898 f
- ⇒ Recettes

- 3 157 f Trois journées de prestations
- 334 f cinq centimes spéciaux ordinaires
- 400 f salaire du cantonnier
- 7 f pour confection des rôles

⇒ Dépenses

- 1 310 f contingent pour le chemin de grande communication n° 79
- 2 181 f chemins vicinaux ordinaires
- 400 f salaire du cantonnier
- 7 f confection des rôles

- Budget primitif 1899 : Recettes et dépenses 10 000 f et pour les dépenses

⇒ Dépenses obligatoires : 6 941 f et pour les principales

- 450 f traitement du secrétaire de mairie
- 50 f frais de bureau
- 50 f frais de registre de l'état civil
- 293 f traitement du receveur
- 200 f frais de perception sur centimes communaux
- 400 f loyer et entretien de la maison commune
- 3 491 f entretien des chemins vicinaux (centimes + prestations)
- 350 f salaire du cantonnier (voirie urbaine)
- 400 f salaire du cantonnier (voirie vicinale)
- 50 f pensions d'aliénés à la charge de la Commune
- 60 f Contingent de la Communes aux dépenses d'enfants trouvés
- 50 f emploi du 1/3 revenant aux pauvres dans le produit des concessions
- 60 f hospitalisation des nécessiteux
- 200 f entretien des maisons d'école
- 85 f chauffage et éclairage des salles de classes et cours d'adultes
- 400 f réparations église et presbytère
- 100 f entretien du cimetière

⇒ Dépenses facultatives : 3 059 f et pour les principales

- 700 f traitement du garde champêtre
- 100 f salaire du monteur d'horloge
- 300 f entretien des puits et mares
- 300 f entretien des rues et pavés
- 85 f entretien des pompes à incendie
- 75 f soins donnés à la mairie et sonnerie de la cloche d'école
- 300 f secours au Comité de Charité
- 400 f supplément du traitement de l'instituteur
- 60 f prix, achat des livres
- 100 f indemnités pour cours d'adultes
- 200 f indemnités aux sapeurs pompiers
- 100 f fêtes publiques
- 162,50 f dépenses imprévues

- Imposition extraordinaire : 4 872 f

- Budget additionnel 1898 : 2 813,23 f ainsi répartis

- 322,25 f travaux sur chemins
- 473,18 f plus value du produit des concessions
- 25 f indemnités au secrétaire pour les mutations
- 30 f subvention à la Société de tir de Pontoise
- 916,05 f réparations rues et pavés
- 52 f secours au Comité de Charité

- 200 f réfection du cadastre
- 794,75 f dépenses imprévues
- Lettre de Monsieur CORNU – Député – qui signale que la commission supérieure de la réfection du cadastre serait disposer à commencer cette opération par le canton de Pontoise. Les communes devront régler 20 % de la dépenses soit environ 1 800 f pour Ennery ⇒ Accord du Conseil

### **Séance du 14 août 1898**

- Maintien de l'instituteur ou nomination d'une institutrice à la direction de l'école publique : « Le Conseil demande que la direction de l'école publique mixte de la commune soit conservée à un instituteur
- Vote d'une allocation de 50 f pour la maîtresse de couture
- Reprise de l'alignement du chemin n° ' (Ennery à Valmondois traversée du village) : estimation pour BOURESCHE Aubin 0,2056 ares à 1 f/centiare ⇒ 20,56 f

### **Séance du 13 novembre 1898**

- Désignation des répartiteurs
- ⇒ Titulaires
  - AUBERT Athanase propriétaire
  - DEBOISSY Cyrille propriétaire
  - BOUCHER Joseph propriétaire
  - BAZIN Henri propriétaire
  - BOURESCHE Henri propriétaire
  - LETULLE Désiré propriétaire
  - DARRAS Alexandre propriétaire à Livilliers
  - BUFFET propriétaire à Livilliers
  - AUBERT Germain propriétaire à Auvers
  - PIEDELEU Auguste propriétaire à Auvers
- ⇒ Suppléants
  - BOUCHER Jules propriétaire
  - PICHARD Auguste propriétaire
  - LECOEUR Etienne propriétaire
  - VEZEL Augustin propriétaire
  - BOURESCHE Cyrille propriétaire
  - LETULLE Athanase Propriétaire
  - LALY Ferdinand propriétaire à Génicourt
  - CHANTEPIE Alexis propriétaire à Génicourt
  - BRISSET Louis propriétaire à Pontoise
  - PERNOT Emile propriétaire à Pontoise
- Secours aux indigents durant l'année 1899 : Les crédits portés au budget sont suffisants
- Secours en nature 1 pain de 2 kg et 1 f de viande : 2 personnes durant toute l'année et 1 personne pendant 6 mois
- Service médical gratuit : 10 personnes dont 5 femmes
- Vote 15 f pour ce service (1,50 f par personne)
- Révision de la liste électorale : Commission de révision LECOEUR Etienne et pour la commission des réclamations BOURESCHE Henri et BOUCHER Jules



- Abattage des arbres plantés sur le chemin n° 79 « qui causent aux propriétés riveraines un dommage considérable »

### **Séance du 12 février 1899**

- Lettre d Préfet « relative à l'emploi de la somme accordée à la Commune d'Ennery à titre de subvention à la compagnie des sapeurs pompiers : «aucun membre de la compagnie des sapeurs pompiers ne se trouve actuellement en besoin de secours, décide que la subvention de 38,78 f sera affectée au paiement des réparations que nécessite la pompe à incendie »

### **Séance du 5 mars 1899**

- **Installation du nouveau Conseil Municipal suite aux opérations électorales du 19 février 1899**
  - ⇒ **Nouveaux conseillers**
    - **LETULLE Ambroise**
    - **BOURESCHE Joseph**
    - **BOURESCHE Marcel**
  - ⇒ **Anciens conseillers**
    - **BOURESCHE Jacques**
    - **BOUCHER Jules**
    - **BOUCHER Joseph**
    - **BAZIN Henri**
    - **BOURESCHE Henri**
    - **LECOEUR Etienne**
    - **LETULLE Désiré**
- **Election du maire Présidence du doyen d'âge LECOEUR Etienne : Est élu au 1<sup>er</sup> tour BOURESCHE Jacques (8 voix)**
- **Election de l'adjoint : Est élu, au bénéfice de l'âge BOUCHER Joseph**
- Examen de la situation de M GUYOMARD Jean-Marie, domestique, habitant actuellement dans la commune, qui n'a ni ascendant, ni parent pouvant le soutenir : Le considérer comme indigent et par suite l'exempter de la taxe militaire

### **Séance du 21 mai 1899**

- Compte administratif Recette 13 387,22 f et dépenses 9 751,18 f ⇒ Excédent 3 636,04 f
- Compte de gestion : Recettes : 10 573,99 f et dépenses 9 751,18 f ⇒ Excédent 822,81 f
- Excédent total : Résultat 1897 2 813,23 f + 822,81 f = 3 636,04 f
- Chemins vicinaux : 3 872 f
- ⇒ Recettes
  - 3 129 f trois journées de prestations
  - 336 f cinq centimes spéciaux ordinaires
  - 400 f crédit pour salaire du cantonnier
  - 7 f crédit pour confection des rôles
- ⇒ Dépenses
  - 1 301 f pour chemin de grande communication n° 79

- 2 164 f pour chemins vicinaux ordinaire
- 400 f salaire du cantonnier
- 7 f pour confection des rôles
- Budget primitif 1900 : Recettes et dépenses 10 000 f et pour les dépenses
- ⇒ Dépenses obligatoires : 6 646 f et pour les principales
  - 500 f traitement du secrétaire de mairie
  - 50 f frais de bureau
  - 50 f frais de registre de l'état civil
  - 293 f traitement du receveur
  - 400 f loyer et entretien de la maison commune
  - 3 465 f entretien des chemins vicinaux (centimes + prestations)
  - 75 f soins donnés à la mairie et sonnerie de la cloche d'école
  - 300 f secours au Comité de Charité
  - 50 f pensions d'aliénés à la charge de la Commune
  - 60 f Contingent de la Communes aux dépenses d'enfants trouvés
  - 50 f emploi du 1/3 revenant aux pauvres dans le produit des concessions
  - 60 f hospitalisation des nécessiteux
  - 200 f entretien des maisons d'école
  - 130 f chauffage et éclairage des salles de classes et cours d'adultes
  - 400 f réparations église et presbytère
  - 100 f entretien du cimetière
  - 200 f indemnités des sapeurs pompiers
- ⇒ Dépenses facultatives : 3 354 f et pour les principales
  - 700 f traitement du garde champêtre
  - 100 f salaire du monteur d'horloge
  - 300 f entretien des puits et mares
  - 300 f entretien des rues et pavés
  - 85 f entretien des pompes à incendie
  - 350 f salaire du cantonnier (voirie urbaine)
  - 400 f salaire du cantonnier (voirie vicinale)
  - 400 f supplément du traitement de l'instituteur
  - 50 f traitement de la maîtresse des travaux d'aiguille
  - 60 f prix, achat des livres
  - 100 f indemnités pour cours d'adultes
  - 100 f fêtes publiques
  - 246,50 f dépenses imprévues
- Imposition extraordinaire : 5 098 f
- Budget additionnel 1899 : 3 636,04 f ainsi répartis
  - 24,25 f travaux sur chemins
  - 506,51 f emploi du 1/3 revenant aux pauvres sur les concessions
  - 38,78 f emploi de la subvention des sapeurs pompiers
  - 25 f indemnités au secrétaire pour les mutations
  - 30 f subvention à la Société de tir de Pontoise
  - 50 f supplément de traitement au secrétaire de mairie
  - 2 961,50 f dépenses imprévues
- Réfection du cadastre : Les estimations du Préfet sur la participation d'Ennery semble trop élevées : 40 % par l'Etat – 40 % par le département et 20 % par la Commune sur une moyenne de 10 à 15 par hectare
- Commission de bienfaisance : BOURESCHE Marcel

### **Séance du 30 juillet 1899**

- Le tribunal de commerce est créé à Pontoise, le Conseil doit désigner 2 membres qui, avec le maire, formeront la commission chargée de dresser la liste des commerçants pour être électeurs consulaires : BOUCHER Joseph et BOURESCHE Henri

### **Séance du 13 août 1899**

- Compte de gestion pour les 5 premiers mois de l'année : Recettes 2 479,88 f et dépenses 4 149,32 f

### **Séance du 13 novembre 1899**

- Désignation des répartiteurs

⇒ Titulaires

- AUBERT Athanase propriétaire
- DEBOISSY Cyrille propriétaire
- BAZIN Henri propriétaire
- BOURESCHE Henri propriétaire
- LETULLE Désiré propriétaire
- BOURESCHE Joseph propriétaire
- DARRAS Alexandre propriétaire à Livilliers
- BUFFET propriétaire à Livilliers
- AUBERT Germain propriétaire à Auvers
- PIEDELEU Auguste propriétaire à Auvers

⇒ Suppléants

- BOUCHER Jules propriétaire
- PICHARD Auguste propriétaire
- LECOEUR Etienne propriétaire
- VEZEL Augustin propriétaire
- BOURESCHE Cyrille propriétaire
- LETULLE Athanase Propriétaire
- LALY Ferdinand propriétaire à Génicourt
- CHANTEPIE Alexis propriétaire à Génicourt
- BRISSET Louis propriétaire à Pontoise
- PERNOT Emile propriétaire à Pontoise

- Secours aux indigents durant l'année 1900 : Les crédits portés au budget sont suffisants
- Secours en nature 1 pain de 2 kg et 1 f de viande : 1 personne durant toute l'année et 1 personne pendant 6 mois (3 mois au commencement de l'année et 3 mois en fin d'année)
- Service médical gratuit : 11 personnes dont 5 femmes
- Vote 16,50 f pour ce service (1,50 f par personne)
- Révision de la liste électorale : Commission de révision LECOEUR Etienne et pour la commission des réclamations BOURESCHE Henri et LETULLE Désiré
- L'effectif des sapeurs pompiers est fixé à 28 hommes
- Renouvellement (conseil du 26 novembre 1894) pour 5 ans de la convention qui prévoit :

L'engagement par la Commune d'acquitter les dépenses de :

- Frais d'habillement et d'équipement des sapeurs pompiers
- Achat de tambours, de clairons
- Loyer, entretien et chauffage du corps de garde
- Loyer du local où sont remisées les pompes
- Commission de recrutement des sapeurs pompiers : Au titre des conseillers BAZIN Henri et LETULLE Ambroise et pour compléter cette commission PIEDELEU Auguste – BOSSU Louis et BOURESCHE Marcel

#### **Séance du 24 décembre 1899 (à deux heures du soir)**

- Elections sénatoriales désignation des délégués : Titulaire BOUCHER Joseph, adjoint, est élu par 6 voix et suppléant BAZIN Henri (6 voix)

#### **Séance du 18 février 1900**

- Une somme de 38,07 f a été attribuée par le ministère de l'intérieur aux sapeurs pompiers : Cette somme sera attribuée à PIEDELEU Philippe, pompier âgé de 66 ans, + de 40 ans de service, à titre de secours
- Demande d'augmentation de 1/10<sup>ème</sup> du traitement de receveur M CHARLES : Refus car ce receveur est trop récemment installé (9 voix contre 1)

#### **Séance du 20 mai 1900 (à deux heures du soir)**

- **Installation du nouveau Conseil Municipal suite aux opérations électorales des 6 et 13 mai**
  - **BOURESCHE Jacques**
  - **BOUCHER Ambroise**
  - **LETULLE Désiré**
  - **LECOEUR Etienne**
  - **BAZIN Henri**
  - **BOURESCHE Joseph**
  - **LETULLE Ambroise**
  - **BOUCHER Joseph**
  - **BOURESCHE Henri**
  - **DEBOISSY Cyrille**
- **Election du maire sous la Présidence du plus âgé LECOEUR Etienne : Est élu BOURESCHE Jacques (8 voix)**
- **Election de l'adjoint : Est élu LETULLE Désiré (6 voix)**

#### **Séance du 10 juin 1900**

- Compte administratif 1899 : Recettes 14 069,15 f et dépenses 7 217,68 f ⇒ Excédent 6 851,47 f
- Compte de gestion 1899 : Recettes 10 433,11 f et dépenses 7 217,68 f ⇒ Excédent 3 215,43 f
- Excédent total : 3 215,43 + résultats 1898 de 3 636,04 f = 6 851,47
- Budget primitif 1901 : Recettes et dépenses 10 000 f et pour les dépenses  
⇒ Dépenses obligatoires : 6 294 f et pour les principales
- 500 f traitement du secrétaire de mairie

- 50 f frais de bureau
  - 50 f frais de registre de l'état civil
  - 293 f traitement du receveur
  - 400 f loyer et entretien de la maison commune
  - 3 532 f entretien des chemins vicinaux (centimes + prestations)
  - 50 f pensions d'aliénés à la charge de la Commune
  - 60 f Contingent de la Communes aux dépenses d'enfants trouvés
  - 50 f emploi du 1/3 revenant aux pauvres dans le produit des concessions
  - 60 f hospitalisation des nécessiteux
  - 200 f entretien des maisons d'école
  - 130 f Indemnité à l'instituteur pour chauffage et éclairage des salles de classes et cours d'adultes
  - 400 f réparations église et presbytère
  - 100 f entretien du cimetière
  - 200 f indemnités des sapeurs pompiers
- ⇒ Dépenses facultatives : 3 706 f et pour les principales
- 700 f traitement du garde champêtre
  - 75 f soins donnés à la mairie et sonnerie de l'école
  - 300 f secours au Comité de Charité
  - 100 f salaire du monteur d'horloge
  - 300 f entretien des puits et mares
  - 300 f entretien des rues et pavés
  - 85 f entretien des pompes à incendie
  - 400 f salaire du cantonnier (voirie urbaine)
  - 400 f salaire du cantonnier (voirie vicinale)
  - 400 f supplément du traitement de l'instituteur
  - 50 f traitement de la maîtresse des travaux d'aiguille
  - 60 f prix, achat des livres
  - 100 f indemnités pour cours d'adultes
  - 100 f fêtes publiques
  - 117,50 f dépenses imprévues
  - Imposition extraordinaire : 5 031 f
  - Budget additionnel 1900 : 6 851,47 f ainsi répartis
  - 365,02 f travaux sur chemins
  - 506,51 f emploi du 1/3 revenant aux pauvres sur les concessions
  - 25 f indemnités au secrétaire pour les mutations
  - 30 f subvention à la Société de tir de Pontoise
  - 50 f augmentation du salaire du cantonnier (voirie urbaine)
  - 5 874,94 f pavé des rues
  - Désignation de 2 délégués à la commission administrative d'assistance : par vote à bulletins secrets ont été désignés BOUCHER Joseph (9 voix) et BOURESCHE Joseph (8 voix)
  - Commission municipale scolaire 3 délégués : Par vote à bulletins secrets ont été désignés LECOEUR Etienne (conseiller municipal) 8 voix – BAZIN Henri (conseiller municipal) 8 voix et AUBERT Athanase (propriétaire) 9 voix
  - Commission des chemins : LETULLE Ambroise – BOURESCHE Henri – BOUCHER Joseph et DEBOISSY Cyrille
  - Donation faite à la fabrique de l'église par M GENTIL : Bâtiment avec jardin attenant au presbytère et 50 f de rente à charge de services religieux ⇒ Avis favorable

### **Séance du 12 août 1900**

- Remplacement des membres de la commission d'hygiène et de salubrité qui sont décédés ou ne sont plus conseillers : Sont désignés DEBOISSY Cyrille – BOURESCHE Henri – BOUCHER Joseph – LETULLE Ambroise
- Révision des listes électorales pour les électeurs du tribunal de commerce : LECOEUR Etienne et BAZIN Henri

### **Séance du 4 novembre 1900**

- Désignation des répartiteurs  
⇒ Titulaires
  - AUBERT Athanase propriétaire
  - DEBOISSY Cyrille propriétaire
  - BAZIN Henri propriétaire
  - BOURESCHE Henri propriétaire
  - LETULLE Désiré propriétaire
  - BOURESCHE Joseph propriétaire
  - DARRAS Alexandre propriétaire à Livilliers
  - BUFFET propriétaire à Livilliers
  - AUBERT Germain propriétaire à Auvers
  - PIEDELEU Auguste propriétaire à Auvers
- ⇒ Suppléants
  - BOUCHER Jules propriétaire
  - PICHARD Auguste propriétaire
  - LECOEUR Etienne propriétaire
  - VEZEL Augustin propriétaire
  - BOURESCHE Cyrille propriétaire
  - LETULLE Athanase Propriétaire
  - LALY Ferdinand propriétaire à Génicourt
  - CHANTEPIE Charles propriétaire à Génicourt
  - BRISSET Louis propriétaire à Pontoise
  - PERNOT Emile propriétaire à Pontoise
- Secours aux indigents durant l'année 1901 : Les crédits portés au budget sont suffisants
- Secours en nature 1 pain de 2 kg et 1 f de viande : 1 personne durant toute l'année et 1 personne pendant 6 mois d'hiver seulement
- Service médical gratuit : 13 personnes dont 6 femmes
- Vote 19,50 f pour ce service (1,50 f par personne)
- Révision de la liste électorale : Commission de révision LECOEUR Etienne et pour la commission des réclamations BOURESCHE Henri et BOUCHER Jules
- Fondation à Pontoise d'une maison d'assistance par le travail : Accord pour 20 f pour la création et d'une cotisation annuelle de 5 f pour l'entretien

### **Séance du 12 novembre 1900**

- Emploi de la subvention de 39,39 f donnée aux pompiers par l'Etat : Report sur l'exercice 2001, personne n'ayant été en incapacité de travail par suite d'accident et le matériel n'exige actuellement aucune réparation

## Séance du 14 février 1901

- « Aucun des membres ne demandant la parole, le Président a déclaré close la présente session »

## Séance du 10 mars 1901 (dimanche à deux heures et demie du soir)

- Projet de création d'un service départemental ayant pour but d'assister à domicile les femmes nécessiteuses en couche : Accord pour adhérer à ce service et participer financièrement à hauteur de 20 % aux frais de ce service
- Ajustement budgétaire, les réparations faites à l'église en 1899 – 1900 ayant dépassé les prévisions d'environ 600 f
- Circulaire de la Fédération Nationale des Sapeurs Pompiers qui demande que le produit de la taxe (de plus de 1 200 000 f) « soit versée chaque année à la caisse des dépôts et consignation, non pas à la caisse nationale des accidents, mais bien à une caisse autonome, indépendante, dite caisse de secours des sapeurs pompiers de France » et qu'une pension de 5 f soit attribuée à la médaille de 30 ans de service : Adhésion unanime à cette proposition

## Séance du 2 juin 1901

- Compte administratif 1900 : Recettes 17 503,11 f et dépenses 12 742,26 f ⇒ Excédent 4 760,85 f
- Compte de gestion : Recettes 10 651,64 f et dépenses 12 742,26 f ⇒ Excédent de dépenses 2 090,62 f
- Excédent définitif : - 2 090,62 f + résultat de l'exercice 1899 + 6 851,47 f = 4 760,85 f
- Chemins vicinaux : 3 955 f

⇒ Recettes

- 3 212 f trois journées de prestations
- 336 f cinq centimes spéciaux ordinaires
- 400 f crédit pour salaire du cantonnier
- 7 f crédit pour confection des rôles

⇒ Dépenses

- 1 328 f pour chemin de grande communication n° 79
- 2 220 f pour chemins vicinaux ordinaire
- 400 f salaire du cantonnier
- 7 f pour confection des rôles

- Budget primitif 1902 : Recettes et dépenses 10 100 f et pour les dépenses

⇒ Dépenses obligatoires : 6 192 f et pour les principales

- 500 f traitement du secrétaire de mairie
- 50 f frais de bureau
- 50 f frais de registre de l'état civil
- 293 f traitement du receveur
- 400 f loyer et entretien de la maison commune
- 3 548 f entretien des chemins vicinaux (centimes + prestations)
- 75 f soins donnés à la mairie et sonnerie d'école
- 300 f secours au Comité de Charité
- 50 f pensions d'aliénés à la charge de la Commune

- 60 f Contingent de la Communes aux dépenses d'enfants trouvés
  - 50 f emploi du 1/3 revenant aux pauvres dans le produit des concessions
  - 60 f hospitalisation des nécessiteux
  - 200 f entretien des maisons d'école
  - 130 f Indemnité à l'instituteur pour chauffage et éclairage des salles de classes et cours d'adultes
  - 200 f indemnités des sapeurs pompiers
- ⇒ Dépenses facultatives : 3 908 f et pour les principales
- 700 f traitement du garde champêtre
  - 100 f salaire du monteur d'horloge
  - 300 f entretien des puits et mares
  - 300 f entretien des rues et pavés
  - 85 f entretien des pompes à incendie
  - 400 f salaire du cantonnier (voirie urbaine)
  - 400 f salaire du cantonnier (voirie vicinale)
  - 400 f supplément du traitement de l'instituteur
  - 50 f traitement de la maîtresse des travaux d'aiguille
  - 60 f prix, achat des livres
  - 100 f indemnités pour cours d'adultes
  - 400 f réparations église et presbytère
  - 100 f entretien du cimetière
  - 100 f fêtes publiques
  - 206,50 f dépenses imprévues
  - Imposition extraordinaire : 5 000 f
  - Approbation du budget de la fabrique d'Ennery soit réserves de modifier l'article 9 du chapitre des recettes : les recettes réelles sont supérieures à celles indiquées ⇒ Ajouter 500 f de produits

### **Séance du 14 juillet 1901 (à 3 heures du soir)**

- **Le Conseil Municipal élu suite aux opérations électorales des 6 et 13 mai 1900 s'est réuni pour choisir le maire et l'adjoint**
- **Election du maire sous la Présidence de BOURESCHE Jacques Maire : Est élu LETULLE Désiré (9 voix)**
- **Election de l'adjoint : Est élu BAZIN Henri après 3 tours (5 voix)**

### **Séance du 11 août 1901 (à deux heures du soir)**

- Révision de la liste électorale pour le tribunal de commerce : Sont désignés BOURESCHE Henri et BOURESCHE Jacques

### **Séance du 10 novembre 1901**

- Désignation des répartiteurs
- ⇒ Titulaires
- AUBERT Athanase propriétaire
  - DEBOISSY Cyrille propriétaire
  - LETULLE Ambroise propriétaire
  - BOURESCHE Henri propriétaire
  - BOURESCHE Joseph propriétaire



- BOURESCHE Jacques propriétaire
- DARRAS Alexandre propriétaire à Livilliers
- BUFFET propriétaire à Livilliers
- AUBERT Germain propriétaire à Auvers
- PIEDELEU Auguste propriétaire à Auvers

⇒ Suppléants

- BOUCHER Jules propriétaire
- PICHARD Auguste propriétaire
- LECOEUR Etienne propriétaire
- VEZEL Augustin propriétaire
- BOURESCHE Cyrille propriétaire
- LETULLE Athanase Propriétaire
- LALY Ferdinand propriétaire à Génicourt
- CHANTEPIE Charles propriétaire à Génicourt
- BRISSET Louis propriétaire à Pontoise
- PERNOT Emile propriétaire à Pontoise
- Secours aux indigents durant l'année 1902 : Les crédits portés au budget sont suffisants
- Secours en nature 1 pain de 2 kg et 1 f de viande : 1 personne durant toute l'année et 1 personne pendant 6 mois d'hiver seulement
- Service médical gratuit : 14 personnes dont 7 femmes
- Vote 21 f pour ce service (1,50 f par personne)
- Révision de la liste électorale : Commission de révision BOURESCHE Jacques et pour la commission des réclamations BOURESCHE Henri et BOUCHER Jules
- Subvention de l'Etat de 35,71 f accordée aux pompiers : « sera employée avec celle de l'an dernier à l'achat de matériel de pompes »

### **Séance du 10 janvier 1902**

- Avis à donner sur une demande faite par la congrégation des sœurs de Saint Paul de Chartres en vue d'obtenir l'autorisation prévue par les articles 13 et 18 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 (loi sur les associations) : Vote et accord par 9 voix pour

### **Séance du 13 février 1902**

- Avis du conseil de fabrique « par lequel celui-ci autorise M THIBAULT, desservant de la Commune d'Ennery, à faire faire, au fur et à mesure que les ressources du dit conseil de fabrique le lui permettent, le plafond voûté de certaines parties de l'église et une annexe à la sacristie » : Avis favorable

### **Séance du 8 juin 1902 (à 2 heures ½ du soir)**

- Compte administratif 1901 : Recettes 15 167,51 f et dépenses 10 581,09 f ⇒ Excédent 4 586,42 f
  - Compte de gestion : Recettes 10 406,66 f et dépenses 10 581,09 f ⇒ Excédent de dépenses 174,43 f
  - Excédent définitif : - 174,43 f + résultat de l'exercice 1900 + 4 760,85 f = 4 585,42 f
  - Chemins vicinaux : 3 864f
- ⇒ Recettes

- 3 122 f trois journées de prestations
- 335 f cinq centimes spéciaux ordinaires
- 400 f crédit pour salaire du cantonnier
- 7 f crédit pour confection des rôles

⇒ Dépenses

- 1 291 f pour chemin de grande communication n° 79
- 2 166 f pour chemins vicinaux ordinaire
- 400 f salaire du cantonnier
- 7 f pour confection des rôles

- Budget primitif 1903 : Recettes et dépenses 10 029,30 f et pour les dépenses

⇒ Dépenses obligatoires : 6 714,30 f et pour les principales

- 500 f traitement du secrétaire de mairie
- 50 f frais de bureau
- 50 f frais de registre de l'état civil
- 322,30 f traitement du receveur
- 700 f traitement du garde champêtre
- 400 f loyer et entretien de la maison commune
- 3 457 f entretien des chemins vicinaux (centimes + prestations)
- 50 f pensions d'aliénés à la charge de la Commune
- 70 f Contingent de la Communes aux dépenses d'enfants trouvés
- 50 f emploi du 1/3 revenant aux pauvres dans le produit des concessions
- 60 f hospitalisation des nécessiteux
- 200 f entretien des maisons d'école
- 200 f entretien des cimetières
- 200 f indemnités des sapeurs pompiers
- 130 f indemnité à l'instituteur pour le chauffage et l'éclairage des classes et cours d'adultes

⇒ Dépenses facultatives : 3 315 f et pour les principales

- 300 f secours au Comité de Charité
- 100 f salaire du monteur d'horloge
- 300 f entretien des puits et mares
- 500 f entretien des rues et pavés
- 85 f entretien des pompes à incendie
- 400 f salaire du cantonnier (voirie urbaine)
- 400 f salaire du cantonnier (voirie vicinale)
- 400 f supplément du traitement de l'instituteur
- 50 f traitement de la maîtresse des travaux d'aiguille
- 60 f prix, achat des livres
- 100 f indemnités pour cours d'adultes
- 100 f fêtes publiques
- 228,50 f dépenses imprévues
- Imposition extraordinaire : 5 040,30 f

